

Lettre Patoise

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **2 (1907)**

Heft 57

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256827>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

démangeaisons et des douleurs souvent fort vives ? Les personnes exposées aux transitions brusques de température en ce qui concerne notamment les extrémités (pieds et mains), sont plus que toutes ses tributaires ; mais beaucoup de tempéraments y sont naturellement prédisposés.

Les précautions préventives consistent justement à éviter de réchauffer brusquement les parties du corp refroidies (les blanchisseuses, les ménagères devraient écouter cet avis.)

Quant aux remèdes, ils sont innombrables, chacun vantant le sien, et l'empirisme se donnant ici pleine liberté de carrière. Nous indiquons ci-dessous, non pas seulement un remède mais le traitement auquel il nous a paru qu'appartiennent les meilleurs résultats :

Dès l'apparition des premiers froids, baigner chaque matin les mains et les pieds dans de l'eau de feuilles de noyer, que l'on obtiendra en faisant bouillir 50 grammes de feuilles de noyer dans un litre d'eau.

Le soir, en se couchant, enduire également les mains et les pieds d'une couche légère de vaseline ou de glycérine. Le corps gras doit être introduit dans la peau par le moyen d'une friction douce de la paume de la main. On reconnaît que l'opération est terminée lorsque la main frotte à sec.

En outre, on prendra trois fois par jour :

Chlorure de calcium, 1 gramme suivant la formule du docteur G. Arbour Stevens (de Swansea), il est convenable d'absorber ce médicament dans de l'extrait de réglisse. L'apothicaire donnera sur ce point les indications utiles.



Le poulailler et son hygiène

On ne saurait recommander assez aux ménagères de veiller avec le plus grand soin à la propreté de la basse-cour.

En général, les poulaillers sont très mal tenus dans les campagnes ; on ne s'en occupe pas assez ; le domicile des poules n'est jamais nettoyé ; cependant, on devrait bien savoir que la propreté constitue un élément précieux pour la santé des animaux et pour le bon fonctionnement de tous les organes.

On se plaint que les poules ont mauvaises apparences, qu'elles pondent peu, que les couvées ne réussissent pas ; ces animaux pourrissent dans la saleté, alors que les poulaillers devraient être tenus dans un état de propreté le plus complet.

A cet effet, badigeonnez-les deux ou au moins une fois par an au lait de chaux ; enlevez régulièrement les excréments ; lavez parfois le mobilier à l'eau bouillante et mettez par mesure préventive un peu de poudre de pyrèthre dans les poudoirs et un peu de cendres fines additionnées d'un peu de cette poudre dans un coin du poulailler ; les poules s'y poudreront très hygiéniquement. Une bonne litère de tourbe est de plus recommandable.

En observant ces règles on prévient les maladies ; on prévient vaut mieux que guérir.

Cependant, malgré les précautions prises, il arrive parfois que les volailles sont attaquées par la vermine, ce qui peut provenir de la paille malpropre ou de l'arrivée dans la basse-cour d'une poule contaminée.

On bouche alors hermétiquement toutes les issues du poulailler, on place au milieu un vase de terre ou de fer, dans lequel on met une certaine quantité de soufre ou de poudre sur lequel on pose un petit morceau de charbon allumé, puis on ferme la porte,

qu'il ne faut ouvrir qu'après deux jours.

Le soufre dégage un gaz sulfureux qui s'imprègne dans toutes les fissures du mur ou les boiseries, et les insectes de toutes natures sont asphyxiés. On ouvre ensuite le poulailler, afin que l'odeur du soufre ne fasse pas mal aux poules, que l'on rétablit dans leur domicile.

On peut encore asperger avantageusement le loir ainsi soufré avec de l'acide phénique mélangé d'eau ; on fait cette aspersion avec une pomme percée de petits trous ou avec un pulvérisateur ; de cette façon le poulailler est complètement désinfecté.

Il est aussi indispensable que les poules aient un endroit, un baquet, trou ou autre rempli de cendres, afin qu'elles puissent se poudrer et se débarrasser de leurs poux, sans quoi elles les rapporteraient dans le poulailler. La cendre de bois est la meilleure.

L'emploi de la poudre de chaux paraît être également un excellent moyen, non seulement pour fixer l'ammoniaque de la colombine du poulailler, mais aussi pour y détruire la vermine de toute sorte qui incommoderait la volaille. Tout en maintenant le bien-être des poussins et de leurs mères, la poudre de chaux écarte les mauvaises odeurs, même dans le cas où le poulailler n'est nettoyé que deux fois par an.

On procède au traitement en question de la manière suivante : on jette quelques poignées de poudre contre les parois et le plafond de manière à produire une poussière intense. Une partie de cette poussière se détache dans les interstices et gerçures de la maçonnerie et des parois où elle détruit les nombreux parasites qui y pullulent ; le reste tombe sur le plancher d'où il est balayé quelques minutes après avec la colombine dans un coin du poulailler.

Le jour suivant, même opération. Tout autre travail de nettoyage devient superflu jusqu'au moment où l'on retire le tas de colombine.

Après les lavages et les poudrages vous pourrez utilement suspendre dans le poulailler quelques poignées de plantes aromatiques (absinthe ou tanaisie) dont l'odeur forte chasse la vermine. Vous obtiendrez un résultat analogue avec de l'essence d'eucalyptus, que vous versez sur des morceaux d'éponge introduits dans la coquille d'un œuf préalablement vidé.

Pour débarrasser les volailles elles-mêmes insufflez entre les plumes soit de la poudre de pyrèthre fraîchement écrasée, soit de la fleur de soufre. Pour mieux fixer la poudre dans les plumes, on peut l'incorporer dans un peu de savon noir avec lequel on graisse le plumage. Il ne faut pas, en ce cas laisser les volailles dans le local infesté.

Par l'emploi de tous ces moyens, vous arriverez à vous débarrasser de la vermine ; mais pour empêcher son retour, il faudrait une extrême propreté et un nettoyage quotidien.

Ce nettoyage est des plus simples et des plus rapides lorsqu'on couvre le sol d'une matière poudreuse (cendres, sable, plâtre, tanné, sciure de bois).

La fiente, que ces substances empêchent de se coller au parquet, est très facile à enlever tous les jours, et en outre est employée comme engrais. On rejette quelques poignées de la matière pulvérisée aux endroits où l'on a enlevé la fiente, et le poulailler reste propre, sans odeur et sans vermine, indéfiniment.

PIERRE POUZOLS
Professeur d'Agriculture

LETTRÉ PATOISE

Dé la montaigne.

Tschie nos dgens, en aivait aivesie de pessay les lovraies, tôt di long de l'euvaie, en djuain es dominos.

C'était enne enneuchie di diaile, le perd-jain daivait payie en lai caisse di djué, aïtain de néuzeilles qu'ai z'y dmoueraï de ponts. On n'on piepe idée de ço qu'on s'êtschadaie, quasi ai s'engaïnie. Notre grosse Diane, enne boine bête, in fameux boirdgie, se stiaie de côie lai lâlè, avo des airs de compréhension cheuillay, raivoietay. Les uns aïpré les âtres tot les djvous.

In soi nò aivie cment lovrouts ceux tschie l'Yvonnette, aïche bin de fines braves djens. Vô le musaites, lai paitschie duré enne grosse bussayatte. En djasain, voili, mai méré que lessai tschoir le doze. Tré tut, lai Diane aïtò, nò tschriennent ci domino... mais b rrique nò ne le voyenne pu. C'était lai fin di lôvre, aïpré aivoi pris inpò de saucisse de méré aïdje, di pain noi aivo enne gottoyatte de vin, nos vésins s'en allennent.

Sto de côie lai potchey : « Paidé, dié note Udolie, y gaidjero bin qu'ça l'Yvonnette qu'ai pri cti domino. » — Ce fu u bon, on en djasé pu, mais da don on se faisé lai mine.

Le duemône que cheuillaie, nò rempoïgnenne le djué. Saperdiche, ai manquaie schret dominos.

Note Udolie, redié, elle était bouenne ovrire, mais craibin trop métschainé, elle dié : ai n'y ai pu de dôte pochib'e çà le gros François note Vâlat qu'nò voule... niun ne faisé attention. Nò djuenne dinche. Le lunde en ratemencin enne paitschie. C'était dézeut dominos quelin floptés. Pò le cò, on en dotaie pù, et bé djué que le papa ayaie raipaitschaie da lai foire de Porriofru, vôté ai l'aivé payie dou fraïches tro sous, ce n'é-tait niun d'âtre, que le vâlâ que le voulaie. Topairie dà prè de die ans qu'on l'aivait ai l'ota ai n'aivait djmais ren dérobaï. Oh... oh... dié mai s'ebairatte poch que nò n'ain djmais aïvu in se bé djué de domino.

Lai condamnation était prononcée, mai méré enne luronne, le toinai aivo ço qu'de nòs san bin en aivesié, in còe de pie à bai di dos.

Le pauvre diale pueré mais ç'en feu fini. Di temps de ç'expédition notre Udolie récriaie : méré... méré... veni vòe, veni vite... note Diane que sia ce !...

Cte bouonne bête était crevaie aivò dain lai gòrdje le derrie domino que demoueraï... le double quâitè... Ctu tschie Colas que faisait le bouetschie pessaie de côie tschie nò, nò l'appellenne pò pare lai pé de seute se belle bête, aïpré l'aivoi écorcetschie ai no dié : Tschaitschum pò tu... mais y m'démaïndement vô neurraie vos bêtes, et tschin a bouère ancyee, le ventre goneyai de dominos.

Ai n'y airrait pu piaice pò un !... Vô devisai nò : feunnes tôt écamis ! ai en aivai prou. Dà don nò ne djuan pu ai dominos. Ceux tschie l'Yvonnette rô ain dain le nhie, aïpen le gros François n'é djmais yiu gremai lai crasse.

Voili quand mainme voué en en airrive tschain les fennes tironniant d'lai langue. On dairait aïdè doue fois pouisaie ço qu'on dit ai mesurie ço qu'on faie.

Djoset le mèhtout.

Editeur-imprimeur : G. MORITZ, gérant.